

Liquidation judiciaire

Par **Jean2**, le **12/05/2019** à **11:59**

Bonjour

Mon entreprise dont je suis gerant majoritaire est en liquidation

Je dois pas mal d argent aux banques et je dois faire un héritage très prochainement. Il y a t il des solutions pour protéger cet héritage au cas où les banques actionne les cautions

Merci de vos réponses